



HAL
open science

Les études médiévales dans les enseignements en France. Une rétrospective

Jacqueline Cerquiglini-Toulet

► To cite this version:

Jacqueline Cerquiglini-Toulet. Les études médiévales dans les enseignements en France. Une rétrospective. Perspectives médiévales, 2018, Enseigner la langue et la littérature du Moyen Âge en France aujourd'hui, 39, 10.4000/peme.13785 . hal-04001032

HAL Id: hal-04001032

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04001032>

Submitted on 22 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Perspectives médiévales

Revue d'épistémologie des langues et littératures du Moyen Âge

39 | 2018

Enseigner la langue et la littérature du Moyen Âge en France aujourd'hui

Études & travaux

Les études médiévales : la littérature, l'Histoire et l'Académie

Conférences inaugurales

Les études médiévales dans les enseignements en France. Une rétrospective

JACQUELINE CERQUIGLINI-TOULET

<https://doi.org/10.4000/peme.13785>

Résumé

Face à une Université réticente à intégrer les études médiévales, après l'École des Chartes (1832), la chaire de langue et de littérature du moyen âge du Collège de France (1853) et l'EPHE (1868) sont des créations soutenues par Fortoul et Duruy : les ministres chargés de réformer l'éducation sous le Second Empire perçoivent ces disciplines comme modernes face au latin et au grec, et comme scientifiques face aux Belles-Lettres et à la rhétorique. Puis en 1870, la *Chanson de Roland* est enseignée comme antidote à la défaite de Sedan. Désormais socles de l'histoire nationale, des textes médiévaux entrent sous la III^e République aux programmes de plusieurs Agrégations et des lycées, tandis qu'est créée à la Sorbonne une maîtrise de conférence (1877) devenue chaire magistrale (1883) de langue et de littérature françaises du moyen âge. Et c'est depuis ces diverses institutions que les médiévistes s'affrontent lors de l'affaire Dreyfus. Jusqu'à l'orée du XX^e siècle, l'enseignement de la langue et de la littérature médiévales a donc été fortement lié à la vie politique du pays et à ses inflexions majeures.

Entrées d'index

Index des médiévaux et anciens : Arioste (l'), Charles d'Orléans, François Villon, Dante, Jean Froissard (sic), Jean de Joinville

Mots clés : Collège de France, École des Chartes, École pratique des Hautes Études, chaires, agrégation, ancien français, langue médiévale, littérature médiévale, maîtrise de conférences, modernité, chrestomathie

Keywords: agrégation, Old French, chair, chrestomathy, Collège de France, École des Chartes, École pratique des Hautes Études, medieval language, medieval literature, maîtrise de conférences, politics, modernity



Parole chiave: cattedra, cretomazia, Collège de France, École des Chartes, École pratique des Hautes Études, lingua medievale, letteratura medievale, maîtrise de conférences, politica, modernità

Œuvres, personnages et lieux littéraires : Chanson de Roland

Index des modernes : Paulin Paris, Gaston Paris, Louis Petit de Julleville, Paul Meyer, Arsène Darmesteter, John Milton, William Shakespeare, Antoine Thomas, Jules Michelet, Edgar Quinet, Gustave Lanson, Ferdinand Brunot, Hippolyte Fortoul, Victor Duruy, Louis-Napoléon Bonaparte, Alfred Dreyfus

Texte intégral

- 1 L'introduction de l'ancienne langue et littérature françaises dans l'enseignement remonte au Second Empire. Elle correspond à l'intérêt général de l'époque pour le Moyen Âge, intérêt qui se développe dès le XVIII^e siècle, avec ce que l'on a appelé le goût troubadour, et qui s'amplifie au XIX^e siècle par la création d'institutions. La première, tournée vers l'histoire, est celle de l'École des Chartes en 1821. Pour ce qui concerne la langue et la littérature, il faut attendre la deuxième moitié du siècle et la création de deux organismes par le Second Empire : une chaire, tout d'abord au sein du Collège de France en 1853, et la création d'une école en 1868 : l'École pratique des Hautes Études. Ces deux créations sont le fait des deux ministres de l'Instruction publique de Napoléon III, Hippolyte Fortoul pour la première, Victor Duruy en 1868 pour la seconde, après le tournant libéral de l'Empire. L'introduction de la langue et de la littérature médiévales dans l'enseignement a fortement partie liée à la politique.
- 2 Un premier fait d'abord est à noter, la difficulté, ou l'incertitude, à nommer ces disciplines nouvelles. Pour la langue : gaulois, roman, vieux français, ancien-français, avec trait d'union puis sans trait d'union. Pour la littérature : littérature gauloise, littérature romane, moyenâgeuse, médiévale. Ces désignations diverses sont significatives d'une évolution – d'un relatif mépris vers une appréhension plus scientifique.
- 3 Hippolyte Fortoul, qui avait été chargé du cours de Littérature française à la Faculté des Lettres de Toulouse, puis recteur et doyen de la faculté des Lettres d'Aix, et député des Basses-Alpes à la Législative, devient ministre de l'Instruction publique de Louis-Napoléon Bonaparte après le coup d'état du 2 décembre 1851. Il le restera jusqu'à sa mort en 1856. À la demande du futur Napoléon III, il entreprend une révision des programmes des lycées par un décret d'avril 1852, dont l'un des points les plus marquants est la suppression de l'étude de la philosophie, remplacée par la logique,¹ et une mise au pas de divers établissements dont le Collège de France. En raison de leurs idées républicaines et de leur anticléricalisme, Jules Michelet et Edgar Quinet sont destitués de leurs chaires en 1852.
- 4 Fortoul s'intéressait au Moyen Âge à titre personnel, et avait écrit en particulier en 1842 une étude sur la danse macabre de Holbein et un essai intitulé *De la littérature antique au Moyen Âge*. Il est donc sensible à la demande que Paulin Paris, alors Conservateur-adjoint des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, adresse au Prince-Président, de la création d'une chaire de littérature du Moyen Âge au Collège de France ou à la Sorbonne. La lettre date du 20 mars 1852. Elle a été publiée dans le n° 2 (novembre 1976), de la revue de notre société : *Perspectives médiévales*. J'en cite le premier paragraphe :

« Il existe des chaires de littérature et de grammaire grecques, latines, arabes, indiennes, chinoises, slaves, etc. Jusqu'à présent on a vainement réclamé de toutes parts (excepté dans l'Université) la fondation d'une chaire de grammaire et de littérature françaises durant toute la période du Moyen Âge ».
- 5 L'incise a toute sa valeur. La littérature et la langue médiévales, pendant un temps assez long, se développent contre l'Université, vouée aux études classiques, au latin et au grec. Un autre argument de la lettre de Paulin Paris, dans les circonstances de la création de cette chaire, mérite d'être retenu. Il précise : « Ce genre d'enseignement qui

doit présenter tant d'avantages et tant agrandir l'horizon scientifique, ne saurait offrir la perspective du moindre danger ». Fortoul accède à sa demande et crée en janvier 1853 la chaire de langue et littérature médiévales françaises au Collège de France, dont le premier titulaire sera Paulin Paris, comme il le souhaitait.

- 6 C'est le second ministre de l'Instruction publique de Napoléon III, Victor Duruy, qui pensant depuis 1863 à une réforme de l'enseignement supérieur, crée par un décret impérial du 31 juillet 1868 l'École pratique des Hautes Études, pour contourner l'Université, qu'il ne parvient pas précisément à réformer. Les professeurs de la future IV^e section, « Sciences historiques et philologiques », appartiennent au réseau des jeunes universitaires, collaborateurs de la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* fondée en 1866, qui font référence dans l'intitulé même de leurs cours aux textes et au français du Moyen Âge à l'encontre de la Sorbonne, vouée au latin et au grec : Michel Bréal, Gabriel Monod, Auguste Brachet, et Gaston Paris, que Duruy appelle comme répétiteur puis comme directeur de conférences de Langues romanes dans la IV^e section.
- 7 La défaite de 1870 et la chute de l'Empire marquent pour les études médiévales un tournant. Le passé national est revivifié, la « Douce France » contre l'Allemagne. *La Chanson de Roland* devient l'emblème de la revanche. Gaston Paris ouvre son cours de l'année 1870 – il supplée alors son père Paulin Paris – par une leçon intitulée « *La Chanson de Roland* et la nationalité française ». Cette même année à la Sorbonne, Charles Lenient, interrompant ses leçons qui portaient sur la *Querelle des Anciens et des Modernes* et s'en justifiant², consacre son cours à « La poésie patriotique en France ». Léon Gautier conclut l'introduction de son édition de la *Chanson de Roland*³ qui paraît en 1872 par cette citation : « Damnes Deus pere, n'en laisser hunir France ! », parlant de réparer « ce Roncevaux du XIX^e siècle » – il pense à la défaite de Sedan – « par quelque grande et belle victoire de Saragosse ».
- 8 Une modification des programmes du second degré en 1875, l'ajout de quelques notions d'histoire de la langue, a des conséquences importantes. L'ancien français et la littérature médiévale font leur apparition au concours de l'Agrégation. En 1878, *La Chanson de Roland* est au programme de l'Agrégation de lettres et de grammaire. En 1880, la littérature française médiévale est ajoutée au programme des lycées pour certaines classes. Les notions élémentaires sur le sujet doivent être acquises à partir d'une chrestomathie du Moyen Âge, et l'on voit fleurir à partir de ces années des chrestomathies dues à tous les grands professeurs de l'époque : Godefroy en 1883⁴, Aubertin⁵ en 1883 également, Constans⁶ en 1884, Petit de Julleville⁷ en 1886, Clédat⁸ en 1887, et enfin celle de Gaston Paris et Ernest Langlois en 1897, chez Hachette, qui sera continuellement republiée⁹. Toutes sont accompagnées d'exposés permettant d'appréhender l'ancienne langue : commentaire grammatical chez Aubertin, glossaire étymologique chez Constans, introduction grammaticale d'une centaine de pages chez Paris et Langlois.
- 9 D'autres modifications majeures interviennent dans la répartition des chaires de littérature française à la Sorbonne, avec l'introduction du titre, créé au début des années 1870, de maître de conférences. La Sorbonne fait ainsi la demande d'une conférence de « langue et littérature françaises du Moyen Âge ». Le 13 juin 1877, Arsène Darmesteter soutient à la Sorbonne ses deux thèses : la latine, *De Floovante*, traite de littérature (*Floovant* est une chanson de geste anonyme de la fin du XIII^e siècle). La thèse française quant à elle s'intitule : *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui les régissent*. Arsène Darmesteter est aussitôt nommé maître de conférences à la Sorbonne. Il oriente son enseignement vers la grammaire et marque un vif intérêt pour la traduction dans le domaine de la pédagogie des progrès qui s'effectuent dans la pensée sur la langue. Il participe ainsi dès 1878 à la *Revue pédagogique* et contribue activement à la réflexion sur la réforme de l'orthographe française.
- 10 Sa maîtrise de conférences est transformée en chaire magistrale le 15 juin 1883. Cette transformation modifie l'équilibre des chaires de littérature française à la Sorbonne, jusque-là au nombre de deux : une chaire de poésie française, – le titulaire en est

Charles Lenient de 1873 à 1896 – ; une chaire d'éloquence française – le titulaire en est Saint-René Taillandier, de 1868 à sa mort en 1879. Lui succède alors Léon Crouslé qui occupera la chaire de 1879 à 1900. La littérature médiévale pouvait être abordée au gré des professeurs de l'une ou l'autre chaire, – nous l'avons vu à propos du cours de Charles Lenient sur la poésie patriotique – au cours de cycles qui très souvent se développaient sur trois ans et où le Moyen Âge intervenait en début de période, dans une pensée de la périodisation qui triomphera avec Gustave Lanson. Ce dernier occupe la chaire d'éloquence française de 1904 à 1923, année où est créée pour lui une chaire d'histoire littéraire du XVIII^e siècle, qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1928.

11 L'enseignement de la langue et de la littérature médiévales entre donc à la Sorbonne avec un grammairien, Arsène Darmesteter, à l'esprit comparatif, profondément impliqué dans la réflexion sur l'enseignement. À sa mort en 1888, sa chaire passe à Louis Petit de Julleville qui l'occupe jusqu'à sa mort en 1900. Petit de Julleville, lui, s'intéresse plus à la littérature qu'à la langue. L'intitulé double de la chaire « Littérature française et histoire de la langue française » pose alors problème et cette chaire est scindée en deux. La partie d'histoire de la langue en revient à Ferdinand Brunot, qui occupait depuis 1890 une maîtrise de conférences d'histoire de la langue française. La partie portant spécifiquement sur le Moyen Âge est redéfinie sous le titre « Littérature française du moyen âge et philologie romane », et elle revient à Antoine Thomas, le candidat de Gaston Paris¹⁰.

12 Que nous apprend cette rétrospective ? La littérature et la langue médiévales ont dû se faire une place dans l'Université française aux côtés du latin et du grec, et cette place s'est faite avec l'appui des pouvoirs politiques et des gouvernements, que ce soit celui de l'Empire avec la création de la Chaire au Collège de France ou la création de l'École pratique des Hautes Études, ou celui de la Troisième République avec la création ou la redistribution de chaires. Enseigner l'origine de notre langue et de notre littérature était senti comme « moderne » par rapport à l'enseignement du latin et du grec. Pour Paulin Paris, dans son *Apologie de l'École romantique*¹¹, qui date de 1824, « moderne » était l'imagination qui a « enfanté presque tous les contes qui existent, les poèmes de Dante, de Milton, de Shakespeare et d'Arioste, les histoires de Joinville et de Froissard, et enfin l'architecture gothique »¹². « Moderne », dans un autre sens, était l'enseignement de la langue et de la littérature médiévale pour les législateurs qui fondaient l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles de Sèvres en 1881, et qui appelaient Arsène Darmesteter à y enseigner la grammaire dès sa création. L'enseignement de la langue et de la littérature médiévales apparaissait comme « scientifique », fondé sur la recherche, par rapport à l'enseignement des Belles Lettres, qui s'appuyait sur la rhétorique. Le dilettante et l'érudit : j'ai eu l'occasion d'examiner ces deux figures contrastées à la fin du siècle, à travers les personnalités de Jules Lemaître et de Gaston Paris, le normalien et le chartiste¹³.

13 Une autre confrontation était réservée à ces professeurs enseignant le Moyen Âge, qui occupaient tout l'échiquier des positions politiques, du conservateur au libéral, du catholique à l'athée : l'affaire Dreyfus. Louis Petit de Julleville, anti-dreyfusard – il fait partie des membres fondateurs de *La ligue de la patrie française* –, s'y oppose à la figure d'un Paul Meyer, directeur de l'École des Chartes, dreyfusard engagé – il est l'un des auteurs de l'expertise qui démontre le faux dans l'affaire –, ou à celle d'un Gaston Paris, dreyfusard plus discret¹⁴. Le Moyen Âge est au cœur de la cité.

14 C'est dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que la langue et la littérature médiévales ont conquis leur place dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement secondaire, par des stratégies aux buts et aux ressorts divers, à la fois positives et négatives. Cette conquête s'est accompagnée d'une floraison éditoriale de livres scolaires dont la structure peut révéler des surprises. Ainsi Charles d'Orléans et Villon sont traités parfois avec le XVII^e siècle. Quelle place peut-elle être faite et pour quel bénéfice, à la langue et à littérature médiévale dans les enseignements d'aujourd'hui ? C'est ce que cette journée va s'employer à examiner.

Notes

- 1 La philosophie sera rétablie par son successeur Victor Duruy en 1863.
- 2 « Aussi mes regards se sont-ils tournés malgré moi d'un autre côté, vers des temps moins heureux, moins brillants, mais plus conformes aux nôtres », *Revue des cours littéraires*, 15 octobre 1870, p. 721-723.
- 3 Léon Gautier, *La Chanson de Roland*, 2 vol., Tours, Mame, 1872.
- 4 Frédéric Godefroy, *Morceaux choisis des prosateurs et poètes français du IX^e au XVI^e siècle*, Paris, Gaume et Cie, 1883.
- 5 Charles Aubertin, *Choix de textes de l'ancien français, du X^e au XVI^e siècle. Poètes et prosateurs du Moyen-Âge. Avec un sommaire historique, des notices biographiques et un commentaire grammatical*, Paris, Librairie classique Eugène Belin, 1883, in-12, VI-360 p.
- 6 Léopold Constans, *Chrestomathie de l'ancien français (IX^e-XV^e siècles) à l'usage des classes*, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au Moyen Age, suivie d'un glossaire étymologique détaillé, Paris, Vieweg, 1884.
- 7 Louis Petit de Julleville, *Morceaux choisis des auteurs français, poètes et prosateurs, des origines à nos jours (Moyen Age et XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)*, Paris, Masson, 1886, 812 pages. Multiples rééditions de 1901 jusqu'en 1915.
- 8 Léon Clédât, *Extraits de la Chronique de Joinville, précédés d'une introduction grammaticale et suivis d'un glossaire*, Paris, Garnier Frères, 1887.
- 9 Pour la dernière fois chez Hachette en 1952.
- 10 Sur la succession de Petit de Julleville et la redéfinition de la chaire, voir Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004, p. 289-290.
- 11 Paris, Dentu, 1824.
- 12 *Ibidem*, p. 10.
- 13 Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « Le dilettante et l'érudit. Jules Lemaître juge de Gaston Paris », dans *Le Moyen Âge de Gaston Paris*, sous la direction de Michel Zink, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 81-88.
- 14 Voir Ursula Bähler, *Gaston Paris dreyfusard. Le savant dans la cité*, préface de Michel Zink, Paris, CNRS Éditions, 1999.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « Les études médiévales dans les enseignements en France. Une rétrospective », *Perspectives médiévales* [En ligne], 39 | 2018, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 22 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/peme/13785> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.13785>

Cet article est cité par

- Anheim, Étienne. Angeletti, Thomas. Deluermoz, Quentin. Galonnier, Juliette. (2019) Le Moyen Âge et les boucles du temps. Entretien avec Étienne Anheim. *Tracés*. DOI: 10.4000/traces.9712
- Karas, Hilla. Shyldkrot, Hava Bat-Zeev. (2021) Intralingual Diachronic Translation and Transfer: The Case of Old French. *Romance Studies*, 39. DOI: 10.1080/02639904.2021.2002553

Auteur

Jacqueline Cerquiglini-Toulet

Professeure émérite à l'université de Paris-Sorbonne

Articles du même auteur

Vidéo : Conférences inaugurales [Texte intégral]

Paru dans *Perspectives médiévales*, 39 | 2018

Avant-propos [Texte intégral]

Paru dans *Perspectives médiévales*, 34 | 2012

Droits d'auteur

Tous droits réservés